

ses confrères—n'a pas été suffisamment corrigé, qu'il contient des erreurs, etc., mais que tout sera refait avec soin. Voici ce que l'abbé de l'Isle-Dieu écrivait, sur le même sujet et à la même époque, à Mgr de Québec :

“ J'ai été aussi étonné que vous, Monseigneur, de la divagation de votre Chapitre et de la multitude des articles qu'il a fait entrer dans sa nouvelle requête.

“ Je ne sais si j'aurais pensé comme vous, Monseigneur, sur l'article de l'indépendance de votre Séminaire vis-à-vis de vous, relevée par votre Chapitre dans sa longue requête.

“ De vous à moi, j'en vois la prétention plus étendue et plus opiniâtre que jamais. Vous êtes bon et juge, vous ferez sur cela ce qui vous conviendra. Vous aimez la paix ; mais pour l'obtenir il faut quelquefois savoir faire décider ses droits ; il est vrai que les circonstances ne sont point favorables... je ne crois pas que le procès soit jugé de sitôt du train dont chacun y va ”.

D'après ces lettres et ces notes, on pourrait être tenté de croire que les chanoines de Québec, de même que leurs agents à Paris, ne s'occupaient qu'à plaider contre l'Evêque et contre le Séminaire. Mais non, ces messieurs étaient de très dignes ecclésiastiques, de véritables apôtres pour la plupart—car il y eut de rares exceptions—étaient occupés du matin au soir, non seulement à chanter les louanges de Dieu et à célébrer l'office public quotidien, mais encore à desservir la paroisse, les communautés religieuses et les hôpitaux.

En 1757, on peut se faire une idée du travail extraordinaire, héroïque même, que durent faire et firent en effet les chanoines de Québec. Il y eut, cette année-là des malades sans nombre à l'Hopital-Général : matelots, passagers, soldats qui arrivaient mourant de la peste ; car c'était bien la peste qui décimait ces pauvres gens entassés sur les bateaux, nourris de viande pourrie, manquant d'air et d'espace, sans soins d'aucune sorte.